

# SUCCÈS À MOSCOU

Le CIO a marqué un point important dans la lutte contre le dopage avec l'adoption le 24 novembre, par la deuxième conférence internationale des ministres des sports (MINEPS II) de la Charte internationale Olympique contre le dopage dans le sport.

La conférence organisée par l'Unesco a été suivie par les ministres des sports et autorités sportives de 113 pays qui ont accepté la Charte internationale olympique contre le dopage dans le sport tel qu'elle a été approuvée par la 94<sup>e</sup> Session du CIO à Séoul en septembre dernier (voir R.O. Nu 253). Dans les mois qui suivent, ce texte sera soumis à la ratification de chacun des gouvernements représentés.

Cette charte (publiée dans l'édition précédente de la *Revue Olympique*) contient un préambule qui rappelle les principes contre le dopage en sport et qui place le combat contre l'abus de drogue sous la responsabilité des autorités sportives nationales, des gouvernements et des fédérations internationales. C'est à la fois une déclaration de valeurs morales et un ensemble de règles impératives. L'un des points les plus importants de ce document est qu'il prévoit la création d'une commission d'experts chargés d'effectuer des contrôles inopinés lors des entraînements, périodes au cours desquelles, de l'avis général, le phénomène de dopage est le plus répandu. Ces spécialistes qui devraient être placés sous la responsabilité du CIO devraient également bénéficier de toutes les autorisations et facilités nécessaires pour accomplir leur mission de vérification. Cette unité médicale mobile disposerait des équipements de contrôle qui font encore défaut dans certaines régions d'Afrique, d'Océanie et d'Amérique du Sud trop éloignées de l'un des vingt-deux laboratoires accrédités par le CIO (voir R.O. N° 252).

Le CIO n'étant pas membre de l'Unesco, la résolution a été présentée par le Canada. Le gouvernement canadien conjointement avec le CIO avait organisé en juin dernier à Ottawa la réunion de la première Conférence permanente

mondiale contre le dopage au cours de laquelle la charte avait été élaborée. Ce texte avait également reçu l'approbation des ministres du sport des Etats socialistes, au cours de leur réunion annuelle au début du mois de novembre à Budapest. En réponse au Président du CIO qui s'exprimait alors devant eux, ceux-ci avaient demandé avec fermeté la création d'une commission internationale de contrôle contre le dopage. La paternité d'une telle « brigade anti-dopage » dont le principe doit être maintenant ratifié par chaque pays revient néanmoins au CIO et en particulier au président de sa commission médicale le prince Alexandre de Merode. Celui-ci avait déjà déclaré



Le prince Alexandre de Merode.

à Séoul : « Personne ne s'illusionne sur les difficultés à juguler le « cancer » du dopage. Les intérêts financiers, voire nationalistes sont énormes dans le sport et les vœux pieux ne suffiront pas... Notre rôle n'est pas de promouvoir le scandale mais de poursuivre une tâche morale, le maintien d'une certaine éthique et d'une justice dont le principe de base est de donner des chances égales à tous ». Prenant la parole à Moscou il a rappelé qu'il fallait, au-delà de la répression, s'interroger sur les causes du dopage dans le sport.